

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINNE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 Tournai		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 210 Formuler des plans de soins - Focus projet de soins			
Ancien Code	PAIR2B10	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/J/T/W/J/W/T/C/J/T/W/J/W/T/ C/ ABI2100		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Gilly Anne-Sophie CLINQUART (clinquartas@helha.be) HELHa Jolimont Donovan HANNECART (hannechartd@helha.be) Sébastien JACMIN (jacminss@helha.be) HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Billel LIAHOU (liahoub@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les cours aborderont les principales pathologies psychiatriques et les soins infirmiers en Santé Mentale associés que l'infirmier responsable en soins généraux est susceptible de rencontrer dans un environnement hospitalier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence OC4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**

- OC4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- OC4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence OC6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**

- OC6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- OC6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du BIRSG bloc 2, l'étudiant.e est capable de :

- Faire des liens entre les données médicales et le traitement médicamenteux présents dans la situation de la personne soignée
- Argumenter les suspicions de complications médicales
- Explorer les hypothèses de diagnostic infirmier.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B10A Principes de soins infirmiers spécialisés et raisonnement cl 36 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B10A Principes de soins infirmiers spécialisés et raisonnement cl 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage correspondante(s) de l'implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Principes de soins infirmiers spécialisés et raisonnement cl			
Ancien Code	15_PAIR2B10A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI2101		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Sophie CLINQUART (clinquartas@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 210 : Formuler des plans de soins : Focus Projet de soins.

Le cours abordera les Soins Infirmiers en Santé Mentale concernant les principales pathologies psychiatriques que l'infirmier responsable en soins généraux est susceptible de rencontrer dans un environnement hospitalier et extrahospitalier. Il est en lien direct avec le cours de Pathologies Psychiatriques et pharmacologie spécifique.

Au terme du cours de Soins Infirmiers en Santé Mentale, Pathologies Psychiatriques et pharmacologie spécifique, l'apprenant.e du bloc 2 sera capable de :

- Comprendre et différencier les différentes pathologies psychiatriques
- Connaître les différents soins infirmiers, comportements et attitudes de l'infirmier.e face à des clients souffrant de ces pathologies
- Différencier les différents traitements et les psychothérapies actuels relatifs aux pathologies psychiatriques

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours développe de manière principale les paliers de compétences et sous-compétences suivants :

2.C4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

2.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client dans un contexte de pathologies courantes ou chroniques

2.C4.3. Argumenter les interventions en lien avec les suspicions de complications médicales

2.C5 : Assurer la communication professionnelle

2.C5.1. Intéragir avec le client et son entourage dans des situations courantes et des contextes diversifiés

2.C5.3. Communiquer oralement et par écrit les informations concernant les clients et leur entourage

Ce cours développe de manière secondaire les paliers de compétence suivants :

2.C6. Mettre en oeuvre le projet de soins

2.C6.1. Préparer les interventions de soins dans des situations courantes et des contextes diversifiés

2.C6.2. Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision

2.C2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

2.C2.1. Intégrer dans sa pratique les composantes légales, déontologiques et réglementaires

2.C2.2. Exprimer oralement un questionnement éthique par rapport à des situations vécues

Objectifs spécifiques de l'enseignement : Savoir redire (restituer des connaissances mémorisées)

Pour les pathologies et les plans de soins étudiés en lien avec la maladie mentale, l'apprenant.e sera

capable de :

- Définir les pathologies psychiatriques les plus couramment rencontrées (schizophrénie, dépression, alcoolisme...)
- Citer les signes et les symptômes de ces pathologies
- Décrire les interventions de soins infirmiers (notamment les attitudes et comportements) chez ces clients
- Connaître les principales médications utilisées en psychiatrie (neuroleptiques, antidépresseurs, anxiolytiques et thymorégulateurs), nommer les propriétés, l'indication et les effets secondaires

Au départ d'un cas clinique relatif aux problématiques en lien avec les pathologies psychiatriques, l'apprenant.e sera capable de :

- Associer les signes et symptômes aux pathologies
- Etablir le profil médical et le bilan d'indépendance en faisant des liens avec la pathologie du client
- Formuler des objectifs de soins pour les clients souffrant de ces pathologies
- Négocier des interventions infirmières adaptées et spécifiques aux clients souffrant de pathologies mentales
- Fournir des conseils en lien avec la médication prescrite et identifier les effets secondaires liés à ce type de traitement

Savoir faire socio-affectif (habiletés permettant d'entrer en relation) adapter la relation d'aide avec les clients souffrant de pathologies mentales

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction

Chapitre 1 : Les problèmes courants et spécifiques aux soins infirmiers en psychiatrie

Chapitre 2 : La classification sommaire des maladies mentales : pathologies, pharmacologie et soins infirmiers

1. Les troubles de l'humeur
 - 1.1. La dépression
 - 1.2. La mélancolie
 - 1.3. La manie
2. Les psychoses
 - 2.1. Généralités
 - 2.2. Les schizophrénies
 - 2.3. La psychose puerpérée
3. Les névroses
 - 3.1. La névrose d'angoisse
 - 3.2. La névrose hystérique
 - 3.3. La névrose obsessionnelle
 - 3.4. La névrose phobique
 - 3.5. Les conduites toxicomaniaques et alcooliques
 - 3.6. Les troubles des conduites alimentaires
4. Les états limites, les perversions et la personnalité psychopathique

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral exposant la théorie et utilisant la description de cas cliniques.
- Visionnage de documentaires.
- Discussion de cas rencontrés en unités psychiatriques

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de contacter le professeur à la fin du cours ou par mail pour poser les questions qui pourront être revues au cours des séances suivantes

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Sur la plateforme *ConnectED* : supports Power Point.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en présentiel au Q1 : 2 cas pratiques

Examen écrit en présentiel au Q3 : 2 cas pratiques

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).